



# PROJET PEDAGOGIQUE

## Service jeunesse

- B R U Z -

2019-2020

Le projet pédagogique 2017 2020 se fonde sur les orientations éducatives de la ville et sur la réflexion menée dans le cadre du Projet Educatif De Territoire 2017 2020.

Le service jeunesse de la ville de Bruz coordonne les actions des accueils périscolaires et des accueils de loisirs. Notre ambition est de remplir notre mission de service public en jouant un rôle d'acteur éducatif auprès des jeunes accueillis.

Considérant les parents comme éducateurs principaux de leurs enfants, nous nous efforçons de placer notre action dans une complémentarité pédagogique.

Nous accueillons les jeunes durant leur temps de loisirs, dans le cadre d'une collectivité. De ce fait, notre objectif est d'offrir aux jeunes un cadre propice au développement de savoir-être au sein d'un collectif et de savoir-faire dans une grande variété de domaines (culturel, artistique, sportif, environnemental...).

L'ensemble des temps d'accueil sont concernés par le projet et la démarche pédagogique adoptés. Afin de répondre au plus près des besoins des jeunes, la mise en œuvre du projet pédagogique est travaillée avec chaque équipe, dans chaque lieu d'accueil.

L'organisation, le fonctionnement et les actions menées en périscolaire ou en ALSH doivent être guidés par les objectifs et la démarche pédagogique présentée dans ce document.

## I. PRESENTATION DU TERRITOIRE

Bruz, avec presque 18 000 habitants, est la 5ème ville du département. Située au sud de Rennes, entre l'axe Rennes-Redon et Rennes-Nantes, elle bénéficie en termes de transport du réseau STAR et d'une gare SNCF permettant de rejoindre Rennes et les communes alentours.

Bruz, chef-lieu de canton, membre de Rennes Métropole, propose une offre d'enseignement complète de la maternelle aux grandes écoles avec 4 groupes scolaires, 2 collèges, 1 lycée public et 1 lycée privé, le campus de Ker Lann.

La Ville bénéficie également d'un tissu associatif très riche puisque plus de 150 associations ou sections d'associations y proposent une offre d'activités culturelles, ludiques, sportives et sociales de grande qualité.

Le quartier du Vert Buisson (2200 logements) en pleine extension ainsi que les nouveaux quartiers prévus dans le plan d'urbanisme, Mons Ruaudière (60 ha), le secteur gare (5 ha) et le secteur Ker Lann permettent d'imaginer un développement de la ville à l'horizon 2035.

En effet, le programme local d'habitat signé avec Rennes Métropole engage la ville à réaliser en moyenne 200 logements/an, ce qui correspond à 400 habitants de plus par an en moyenne.

Sur le plan social, le quartier du Vert Buisson comprend 50% de logements sociaux dont 25% de locatif social et 25% d'intermédiaires et accession à la propriété.

La population bruzoise, plus jeune que la moyenne du département (60 % ont moins de 45 ans)<sup>1</sup> a augmenté de près de 25% en 10 ans.

Au niveau des structures familiales, le taux de familles monoparentales à Bruz est plus élevé qu'au niveau départemental, et est en augmentation (8,5 % contre 7,5%)<sup>2</sup>.

Le taux de parents bi-actifs est également supérieur à la moyenne départementale.

Au niveau de la situation sociale des familles, les pourcentages d'allocataires sont moins élevés à Bruz que dans le reste du département.

---

<sup>1</sup> Et <sup>2</sup> : Données de 2016, INSEE

## II. LE PUBLIC ACCUEILLI (GENERALITES)

### Les 11 -14 ans

Quelques exemples de « Besoins et intérêts des jeunes de 11-14 ans » :

- Besoins et intérêt affectifs : le besoin d'appartenir à un groupe (ex : responsabilisation dans les tâches de la vie quotidienne – minis séjours)....
- Besoins intellectuels : ouverture sur le monde en général (activités artistiques et culturelles) - Intérêt pour la science et les nouvelles technologies (utilisation des techniques audiovisuelles et informatiques (Création d'une imprimante 3D, Jeu collectif « Smartfun »...))
- Besoins sociaux : braver l'interdit, esprit de compétition, besoin de modèles sociaux ( jeux de société ; jeux de réflexion et de logique, jeux de sports collectifs, activités individuelles...)
- Besoins physiques et sportives : besoin de se dépenser ; esprit de compétition (jeux de sports collectifs ; jeux d'équipe et de compétition...);  
Besoins psychologique : goût du risque et de défi ; besoin d'autonomie, besoin d'être entouré et écouté (activité autogérées ; participation à certaines décisions liée à la vie en collectivité)

### Les 15 ans et plus

Quelques exemples de « Besoins et intérêts des jeunes de 15-17 ans » :

- Besoins et intérêt affectifs : recherche d'identité, agressivité, influençable, trouble alimentaires, autonomie ( espace d'écoute ; échange autour de l' alimentaires ; la prévention...)
- Besoins intellectuels : différents parcours scolaire, talent, passions, rapport avec le monde du travail, intérêt pour les nouvelles technologies... (valorisation des projets menés par le jeune ; aide CV, lettre de motivation : information sur la scolarité ; utilisation des techniques audiovisuelles et informatiques (Jeu collectif « Smartfun »...)) ; soirée débat / discussion ...
- Besoins sociaux : sorties, amis, contradiction, majorité sexuelle, relation à l'adulte (activités de loisirs hors les murs ; animation du Planning Familial ; MDJ comme lieu de rencontre, animateur comme adulte référent...)
- Besoins physiques et sportives : besoin d'aventure, puberté ; besoin de se sentir fort ; connaissance de leur limite ; (activités physiques,

jeux de sensations – Parcs d'attractions ; jeux sportifs...)

Besoins psychologique : besoins de repousser ses limites, complexes importants, goût du risque et du défi (discussions et débats, jeux de réflexion sur des thèmes d'actualité...)

### **Les 10 ans à la maison des jeunes**

L'enfant favorisera les activités physiques toute en prenant en compte son besoin de repos.

Précis dans ses gestes il aime fabriquer des choses complexes. Sa pensée va vers l'abstrait, il résonne de plus en plus. Il se concerte, discute et s'affirme. Il a besoin d'être valorisé.

Il se détache de la famille et s'ouvre à l'extérieur, il a besoin d'indépendance.

Membre d'un groupe, il aura besoin d'être reconnu en son sein et il cherchera un confident. Malgré les conflits filles/garçons il cherche la mixité.

Son envie d'expérimenter lui fera préférer les nouvelles choses.

Il a besoin de choisir librement.

### **III. L'EQUIPE**

L'équipe du service jeunesse est composée d'une coordinatrice de service et de 2 animateurs titulaires.

Il y a également des animateurs qui complètent l'équipe soit sur des projets au long cours, soit sur les périodes de vacances scolaires.

#### IV. LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE EN GENERAL

Le projet éducatif et pédagogique est fondé sur les valeurs **d'éducation nouvelle**.

Cette pédagogie défend le principe d'une participation active des individus à leur propre formation. L'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne. Pour cela, il faut partir de ses centres d'intérêt et s'efforcer de susciter l'esprit d'**exploration** et de **coopération** : c'est le principe des **méthodes actives**. Celles-ci s'appuient sur la confiance dans les ressources propres à chacun. Elles prônent un apprentissage à partir du réel, du quotidien du jeune. Elles sont basées sur l'expression libre des jeunes, elles visent la meilleure implication possible des jeunes au sein de la structure (ALSH, mini-séjour) afin qu'ils vivent de vrais moments de loisirs de façon épanouissante. Ces méthodes permettent aux enfants de s'approprier leur temps de loisirs en développant leur autonomie. L'éducation est pensée de manière globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. **L'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel.**

Cette pédagogie est inspirée de **Maria Montessori** (1870-1952), **Célestin Freinet** (1896-1966), **Jean Piaget** (1896-1980) et **Françoise Dolto** (1908-1988) entre autres.

##### **Posture professionnelle**

La pédagogie mise en place au sein du service jeunesse de la ville de Bruz implique différentes **techniques, postures et savoir être** de la part de **l'ensemble des personnes du service intervenant auprès des enfants**. Ces savoirs faire et savoirs être doivent être mis en œuvre avec le public mais également au sein de l'équipe.

##### **L'observation fine et l'écoute active :**

C'est une technique professionnelle permettant d'observer et retranscrire une situation de façon **objective** sans aucune interprétation ou jugement de valeurs. Elle permet d'accompagner et de proposer des activités adaptées aux jeunes, des projets en respectant les envies et les besoins des jeunes.

L'animateur doit mettre en place une démarche de progression en direction des publics. Elle s'inscrit dans le temps (plusieurs mois) et place les jeunes dans la co-construction de projets et favorise leur autonomie.

**Bienveillance éducative :**

Elle implique de respecter les personnes dans leur singularité leurs besoins physiques et affectifs, leur rythme et leur histoire, de valoriser l'expression, la communication, de s'adapter à l'autre, de comprendre son fonctionnement, de ne pas porter de jugement de valeur sur les personnes.

**Critique constructive :**

Elle implique de proposer des solutions ; sinon elle est considérée comme stérile donc inutile.

**Cohérence d'équipe :**

Elle implique une communication entre chaque membre de l'équipe, sans discrimination et sans a priori ; le respect de la parole et la libre expression des désaccords et des tensions. Cela implique également de **ne pas se contredire ouvertement face aux jeunes** car cela peut provoquer une perte de repères pour eux. La cohérence de l'équipe s'appuie sur la mise en œuvre du projet pédagogique.

**Communication non-violente :**

C'est une communication fondée sur les principes de la non-violence.

La non-violence est une philosophie qui délégitime la violence, promeut une attitude de respect de l'autre dans la communication et le conflit.

V. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SERVICE

Favoriser le bien-être des jeunes au sein de la structure

Objectif général :

Permettre à chaque jeune et à sa famille de se sentir en confiance

Résultat attendu

Les jeunes et leurs familles connaissent le fonctionnement de la structure, les espaces et les équipes.

Mise en œuvre :

Les informations nécessaires à la connaissance de la structure et des équipes (horaires, numéros de téléphones, trombinoscope) sont disponibles pour les familles, affichées dans un espace défini sur chaque site et connues des animateurs. Les informations sont également disponibles sur les plaquettes de présentation et page Facebook du service.

Des temps de visites et de rencontre sont organisés sur demande. Les accueils physiques sont possibles aux heures d'ouverture.

Un règlement intérieur est distribué aux familles.

Résultat attendu

L'accueil est adapté selon les jeunes.

Mise en œuvre :

Les animateurs prendront le temps nécessaire pour mettre à l'aise le jeune.

## Objectif général :

**Permettre à chaque jeune d'être respecté dans sa singularité**

### Résultat attendu

**Les jeunes choisissent ce qu'ils font en fonction de leurs besoins physiologiques**

#### Mise en œuvre :

Sur les temps d'accueil informel, les jeunes font ce qu'ils veulent en respectant le règlement intérieur.

Sur les vacances, un programme d'activités est proposé tout en laissant la possibilité aux jeunes de faire des propositions.

Les jeunes ont la possibilité d'être accompagnés par des animateurs pour monter leurs projets.

### Résultat attendu

**Les jeunes sont valorisés dans leurs actions.**

#### Mise en œuvre :

Les projets de jeunes sont menés en priorité.

Des outils sont mis à disposition des jeunes pour qu'ils puissent faire des propositions d'activités, de projet, d'organisation.

Des décisions sont prises par les jeunes dans un cadre donné lors de temps formalisés. Ces décisions actées une fois doivent être mises en place.

Des temps de restitution permettent de valoriser auprès des familles et des autres jeunes les projets et actions des jeunes.

### Résultat attendu

**Les différences sont prises en compte expliquées et respectées en adéquation avec le principe de laïcité.**

#### Mise en œuvre :

Les animateurs sont dans une posture d'observation et de bienveillance.

Les animateurs devancent les explications lorsqu'ils pensent qu'une situation peut poser question.

Les animateurs interviennent lorsqu'une situation suscite incompréhension ou étonnement.

# Développer l'autonomie, rendre le jeune auteur de son temps de loisirs

## Objectif général :

**Permettre aux jeunes d'apprendre à construire leur projet**

### Résultat attendu

**Les jeunes ont acquis des méthodes de mise en place de projets en fonction de leur âge.**

#### Mise en œuvre :

Les différents temps (activité, vie quotidienne, sortie) la durée sont adaptés pour prendre le temps d'apprendre à faire seul.

L'animateur aide le jeune à apprendre à faire seul : il ne fait pas à la place mais il explique et accompagne.

- L'aménagement de l'espace et des affichages stimulent l'autonomie expliquant comment faire seul.

L'animateur proposera des outils méthodiques au montage de projets de jeunes. L'animateur adaptera des temps de travail en fonction des projets.

### Résultat attendu

**Les jeunes ne se retrouvent pas en situation d'échec. Ils sont en situation de réussite.**

#### Mise en œuvre :

En cas de situation difficile, l'animateur proposera de nouveaux outils.

## Objectif général :

Favoriser le raisonnement et l'expérimentation

### Résultat attendu

**Les jeunes cherchent seuls leur propre solution.**

#### Mise en œuvre :

L'animateur encourage et motive le jeune à faire seul.

L'animateur questionne le jeune pour l'aider à avancer dans son raisonnement.

L'animateur favorise la coopération et l'échange pour éviter que le jeune se retrouve en situation d'échec.

L'animateur dédramatise les situations de non réussite. Il propose de nouvelles pistes.

### Résultat attendu

**Les jeunes s'approprient les espaces d'accueil.**

#### Mise en œuvre :

Les règles de fonctionnement des espaces sont claires et définies.

Les animateurs sont présents pour expliquer les règles et réguler si nécessaire. Ils favorisent l'auto-régulation.

**Objectif général :**

**Permettre aux jeunes de prendre des décisions et développer leur esprit d'initiative**

**Résultat attendu**

**Les jeunes organisent leur temps de loisirs dans un cadre donné.**

**Mise en œuvre :**

Différents outils sont à disposition des jeunes pour faire des propositions : mur d'expression, cahier de récolte d'idée, boîte à idées.... Ces outils sont animés.

Les animateurs sont en posture d'observation et d'écoute pour saisir les envies des jeunes et faire émerger leur projet.

**Résultat attendu**

**Des jeunes proposent et mènent un projet.**

**Mise en œuvre :**

Les projets de jeunes sont prioritaires dans le choix des différentes activités des animateurs.

## Favoriser la socialisation

### Objectif général :

Permettre l'intégration de tous

#### Résultat attendu

Les jeunes en difficultés ou en situation de handicap sont accompagnés par les animateurs.

#### Mise en œuvre :

Les jeunes en difficulté ou en situation de handicap ont un adulte de référence auquel s'adresser ou sont accompagnés sur l'ensemble ou sur certains temps de leur accueil.

Les règles sont réadaptées en fonction des besoins et des difficultés que rencontre le jeune.

La différence face à la règle est connue de l'ensemble de l'équipe et expliquée si nécessaire aux autres jeunes.

Un cahier d'accompagnement peut être mis en place.

L'accueil des jeunes est préparé en amont avec leur famille.

#### Résultat attendu

Les jeunes en retrait ou réservés sont acteurs de leur temps de loisirs.

#### Mise en œuvre :

Les animateurs sont dans une posture d'observation.

Les animateurs veillent à solliciter les jeunes en retrait pour les inclure dans des activités, des jeux ou des temps de vie quotidienne à un groupe.

Des outils sont mis en place pour permettre au plus réservés de s'exprimer.

Les activités sont systématiquement organisées en petit groupe pour permettre à chaque jeune de trouver sa place dans le groupe.

## Objectif général :

**Permettre aux jeunes d'avoir connaissance des codes sociaux**

### Résultat attendu

**Les jeunes sont associés à l'élaboration des règles de vie, discutent leurs limites et les sanctions.**

#### Mise en œuvre :

Les règles et les sanctions sont discutées avec les jeunes lors de temps d'échange.

Lorsque la règle est transgressée les animateurs rappellent aux jeunes le sens de la règle.

Les règles sont notées en forme affirmative et pas négative.

Une réponse est toujours apportée aux jeunes qui s'interrogent sur une règle.

Les jeunes sont incités à s'auto réguler.

L'animateur est médiateur.

### Résultat attendu

**Les jeunes échangent régulièrement sur les règles et les comportements de la vie en société.**

### Résultat attendu

**Les jeunes adaptent leur comportement au contexte**

#### Mise en œuvre :

L'animateur explique le contexte aux jeunes : il anticipe et met du sens sur le comportement à adopter dans certaines situations.

Lorsqu'un jeune a un comportement inadapté au contexte, l'animateur explique pourquoi.

Les animateurs s'adaptent aux différents comportements.

Ils adoptent une démarche éducative progressive.

**Objectif général :**  
**Favoriser l'échange et l'écoute**

**Résultat attendu**

**Les jeunes échangent régulièrement de manière formelle.**

**Mise en œuvre :**

L'évaluation des activités par les jeunes fait partie de l'activité.

Un temps de bilan d'activité est prévu systématiquement avec le public.

Des temps de paroles sont organisés régulièrement.

L'animateur invite les jeunes à s'exprimer en leur demandant leur avis.

L'animateur veille à solliciter tous les jeunes sans jamais les forcer s'ils ne souhaitent pas s'exprimer.

**Résultat attendu**

**Les jeunes échangent régulièrement de manière informelle**

**Mise en œuvre :**

Accorder une place importante dans les échanges entre jeunes, et entre jeunes et adultes

# Favoriser les découvertes et l'ouverture sur le monde

## Objectif général :

**Permettre aux jeunes d'accéder à de nouvelles activités**

### Résultat attendu

**Les jeunes peuvent expérimenter des techniques nouvelles dans des domaines d'activités variées.**

#### Mise en œuvre :

Les animateurs ont accès à de la documentation sur le réseau. Ils peuvent échanger avec leurs collègues via internet.  
Des ouvrages sont disponibles sur chaque site.  
Des réunions d'échanges de savoir et des formations techniques et pédagogiques sont proposées durant l'année.  
Les animateurs proposent des techniques nouvelles régulièrement.  
Ils interrogent les jeunes sur leurs envies et suscitent leur curiosité par le biais de livres et d'affichage, de matériel... , accès à internet  
Des temps d'échanges de savoirs entre jeunes sont organisés.

### Résultat attendu

**Les jeunes peuvent approfondir les savoirs et techniques découverts.**

#### Mise en œuvre :

Des rencontres avec des professionnels d'une technique sont organisées pour aller plus loin ou échanger autour d'une thématique : animateur radio, diététicienne pour l'alimentation...  
Des intervenants extérieurs « spécialistes » peuvent être sollicités.  
Des espaces d'expérimentation sont aménagés : pour essayer et perfectionner une technique acquise comme la musique avec un local dédié)

### Résultat attendu

**Les jeunes accèdent à des activités de découverte culturelle.**

#### Mise en œuvre :

La découverte du monde est favorisée à travers des activités (exemples : autour de la musique, du spectacle vivant, du cinéma et de la vidéo...)  
Des visites d'expositions touchant à des domaines différents sont faites dans le cadre de projets : espace des sciences, musée de Bretagne, musée des Beaux Arts...  
Les lieux, films, livres ou jeux à visées pédagogiques sont préférés aux sorties ou livres « grand public » généralement faites en famille et donc déjà connus de la majorité des jeunes.

## Objectif général :

**Permettre aux jeunes de découvrir et de s'approprier ce qui les entoure**

### Résultat attendu

**Les jeunes savent se repérer et se déplacer dans la ville, sur le territoire (en fonction de leur âge).**

### Mise en œuvre :

Des animations sont mises en place dans différents sites de la commune.

Des cartes de la ville et du territoire sont visibles dans les salles.

L'itinéraire d'une sortie est repéré sur les cartes avant le départ.

L'utilisation de photos et de plans avec photos est privilégiée pour les plus jeunes.

### Résultat attendu

**Les jeunes connaissent et savent utiliser à bon escient l'offre de service du territoire en fonction de leur âge (parcs, médiathèque, commerces, associations...)**

### Mise en œuvre :

Une carte des sorties possibles adaptées à chaque âge est à disposition dans les salles.

Les différentes salles à disposition dans la ville sont utilisées régulièrement pour des activités (Espace Simone Veil, Escale, Cojo, espace jeunesse, Cosec). Ces espaces sont nommés par les animateurs et identifiés.

Les jeunes participent aux achats de matériels nécessaires pour les activités dans les commerces locaux : boulangerie, librairie...

**Objectif général :**  
**Sensibiliser les jeunes à la vie locale**

**Résultat attendu**

**Les jeunes participent en tant que spectateurs à des événements locaux sur la commune et Rennes Métropole.**

**Mise en œuvre :**

Les animateurs informent les jeunes des manifestations locales à venir.

Les jeunes et leur famille ont accès à de la documentation autour des événements locaux.

Des activités sont organisées chez les partenaires.

**Résultat attendu**

**Les jeunes participent en tant qu'acteurs à la mise en place d'événements locaux.**

**Mise en œuvre :**

Des animations et actions comme la fête de la Musique ou la journée de l'enfance et de la Jeunesse sont initiées, construites et menées par les jeunes.

Les actions sont construites avec les jeunes en lien avec les autres services.

# Développer la citoyenneté

## Objectif général :

**Permettre aux jeunes de s'engager dans des actions d'intérêt général**

### Résultat attendu

**Les jeunes participent à des actions citoyennes et solidaires (exemple : rencontres intergénérationnelles, collectes alimentaires, collectes de vêtements)**

#### Mise en œuvre :

Les jeunes aidés des animateurs participent à des projets de collecte alimentaire ou de vêtements. (Epicerie sociale de Bruz).

Les jeunes sont impliqués dans des projets intergénérationnels sur le long terme : activité sur une année avec des résidents de l'Ehpad autour d'activités valorisantes et suscitant l'intérêt des deux publics.

La participation à ces actions se fait uniquement sur la base du volontariat.

### Résultat attendu

**Les jeunes peuvent faire des propositions d'actions citoyennes.**

#### Mise en œuvre :

Mise en place d'outils de récolte d'idées des jeunes.

Animation de temps de débats et d'échange autour de cette question.

Recherche d'associations autour de thématique qui suscite l'intérêt des jeunes par les animateurs et les jeunes.

## Objectif général :

**Sensibiliser les jeunes aux questions de société : mixité sociale, égalité sexuelle, environnement**

### Résultat attendu

**Les jeunes vivent leurs moments de loisirs loin des stéréotypes de genre.**

#### Mise en œuvre :

L'animateur incite l'ensemble des jeunes à participer aux activités en dehors des stéréotypes : constituer une équipe de foot en sollicitant garçons et filles...

Mettre à disposition des jeux qui évoquent les questions de mixité et d'égalité. (Exemple animation avec le Planning Familial.)

### Résultat attendu

**Les jeunes rencontrent des publics qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer.**

#### Mise en œuvre :

Des rencontres avec différentes structures sont organisées : IME, EPHAD, MECS.

Les rencontres sont préparées en amont et toujours sur la base du volontariat.

Des sorties communes avec des personnes âgées peuvent être organisées.

La mixité sociale est favorisée par le biais d'une politique tarifaire adaptée.

### Résultat attendu

**Les jeunes sont sensibilisés aux conséquences de notre consommation et de notre manière de vivre sur l'environnement.**

#### Mise en œuvre :

Les jeunes accompagnés des animateurs sont responsables du tri sélectif.

Des ateliers autour de l'alimentation éco responsable sont organisés avec le responsable de la Cuisine Centrale.

Les jeunes de tous les âges ont accès à des ateliers de découverte de la nature.

Les jeunes sont impliqués dans des actions autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

# Accompagner la parentalité

## Objectif général :

**Favoriser l'implication des parents dans les projets de jeunes**

### Résultat attendu

**Les parents participent à des temps forts parents-jeunes sur la structure.**

#### Mise en œuvre :

Des ateliers parents- jeunes sont organisés par l'équipe d'animation sur les différents temps d'accueil.

Des temps d'échanges parents-jeunes-équipe sont régulièrement organisés

Avant les séjours, des rencontres avec les familles sont organisées.

Des restitutions de projets sont mises en place systématiquement.

### Résultat attendu

**Les parents sont à l'initiative ou participent activement à des temps forts ou des projets dans la structure.**

#### Mise en œuvre :

Les parents sont sollicités par les animateurs ou les coordinateurs en amont de temps forts

## Objectif général :

### Favoriser la cohérence éducative entre parents et service

#### Résultat attendu

Les parents peuvent s'informer et échanger autour de l'éducation et le développement du jeune dans la structure.

#### Mise en œuvre :

Les animateurs sont disponibles au quotidien pour échanger autour des questionnements des parents.

Les parents sont ponctuellement sondés sur les thématiques sur lesquelles ils souhaitent des informations.

Une conférence est organisée chaque année sur une thématique éducative.

Des informations sur les conduites à risque des jeunes sont mises en place (addictions, bien-manger...)

#### Résultat attendu

Les jeunes accèdent à des temps et des activités qui sont adaptés à leur rythme et cohérents avec leur vie en dehors du centre.

#### Mise en œuvre :

Le service est attentif et a une approche globale du jeune.

# Protéger notre environnement

## Objectif général :

**Sensibiliser les jeunes aux impacts de nos gestes au quotidien, sur soi et sur notre environnement**

### Résultat attendu

**Connaître son environnement de vie : sa commune et celles environnantes.**

**Découvrir la faune et la flore - la Vilaine, la Seiche, les petits bois.**

**Astronomie**

### Mise en œuvre :

Jardinage, hôtels à insectes ...

Randonnée pédestre et à vélo

### Résultat attendu

**Mettre en œuvre des actions de tri des déchets dans la Maison des Jeunes**

**Participer au nettoyage**

**Mettre en place des actions de nettoyage des espaces**

### Mise en œuvre :

Un dispositif de tri des déchets dans tous nos lieux d'accueils

Événement de la ville de Bruz 1 fois par an

Actions sur les lieux d'accueils

Dispositifs de mesures des déchets accessibles aux jeunes

## Objectif général :

**Favoriser le respect de soi et de son environnement**

### Résultat attendu

**Organiser nos services Enfance et Jeunesse de telle sorte à avoir un impact négatif le moins élevé possible.**

### Mise en œuvre :

Vers Zéro emballage

Vers réduction des plastiques dans nos achats

Achat : Produits propres => exigence sur les matériaux (pour matériel et fournitures bureaux)

Les transports doivent être choisis en fonction de leur impact sur l'environnement (train, bus, ...)

### Résultat attendu

**Limiter le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets.**

### Mise en œuvre :

Actions menées tout au long de l'année dans le cadre des ateliers mis en place autour de l'alimentation.

**Résultat attendu**

**Le « Mieux manger »**

**Mise en œuvre :**

Locavore (manger local)

Achats des denrées en fonction des saisons,  
privilégier les circuits courts, et le biologique

Achats de produits alimentaires le moins transformés  
possibles

Se saisir du projet de la cuisine centrale pour les  
activités cuisine avec les jeunes

**Résultat attendu**

**Prendre soin de sa santé**

**Mise en œuvre :**

Proposer des activités physiques régulièrement  
adaptées aux âges et besoins des jeunes

## **L'organisation de la maison des jeunes, c'est :**

**Un accueil informel** est proposé pour ce public sur le temps scolaire, afin de favoriser auprès des jeunes, le partage et la cohésion de groupe,,,

- Mise à disposition de jeux de société, baby-foot, Billard, table de ping pong , jeux vidéo ; échange avec les jeunes sur leur quotidien...

## **et l'émergence de projets :**

### **Artistiques et culturels :**

- Ateliers musique ; cinéma/vidéo (11-17 ans)
- Spectacles vivant (15 ans et +),

### **Numérique**

- Jeux collectif Smartfun (11-17 ans),

### **Alimentaire**

- Atelier cuisine sur l'équilibre alimentaire et le gaspillage alimentaire (11-17 ans)

### **Perspectives 2020**

- Atelier d'information sur les produits : tabac, drogues illicites, alcool ainsi que leurs effets et la législation en vigueur; (15 ans et +)
- Atelier sur les thématiques liées : à la vie affective, relationnelle et sexuelle; à l'égalité entre les filles et les garçons; aux violences...(15 ans et +)
- Stage sur la maîtrise des gestes de premiers secours (11- 17 ans)
- Anticiper les risques d'accidents de la circulation (11-17ans)

**Un accueil de loisirs** est proposé pour ce public sur la période des vacances scolaires, afin de favoriser auprès des jeunes, l'apprentissage à la citoyenneté ; la créativité ; l'autonomie et la socialisation au travers d'activités : musicales ; culinaires ; créatives ; physiques, sportives;

**Des minis-séjours** sont également proposé afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux environnements avec la participation des jeunes dans la construction de leur séjour

